

La domination étrangère des industries se poursuit et se poursuit dans le vide. Je ne pense pas que ce soit parce que le gouvernement recherche actuellement des investissements étrangers. Il fut un temps peut-être, à partir de C. D. Howe, où c'était le cas mais maintenant qu'il voudrait s'arracher à cette mainmise, il ne peut plus le faire. L'économie canadienne en est au point où il ne reste pratiquement plus d'industries canadiennes indépendantes, en tout cas ni de taille ni de force suffisantes pour empêcher la prise en main de notre économie par les sociétés étrangères. Si nous désirons qu'on investisse au Canada, nous devons en fait accepter la mainmise étrangère. Et nous poursuivons dans cette voie. Nous devons donc exporter les produits bruts pour compenser notre déficit ou redresser notre balance commerciale, c'est-à-dire emprunter davantage, car l'extraction des matières premières exige beaucoup d'argent et de gros capitaux.

Aussi nous nous retrouvons au point de départ. Nous avons emprunté, les taux d'intérêt sont élevés, le dollar est trop élevé et nous devons continuer d'emprunter. Que se produit-il? Nos erreurs se retournent contre nous. Il devient évident que l'écoulement des intérêts et dividendes payés à l'étranger dépasse de beaucoup l'apport de capitaux. Les municipalités et les provinces ont emprunté de l'argent aux États-Unis pour profiter de la différence de valeur de nos monnaies. Mais à présent, nous craignons de dévaluer le dollar canadien, même pour aider l'industrie de fabrication canadienne, de peur que certaines des municipalités qui ont emprunté sur les marchés étrangers ne soient presque acculées à la faillite si elles devaient rembourser ces emprunts en dollars américains réévalués par rapport au dollar canadien.

Nous nous sommes donc mis dans le pétrin. Nous avons parlé plus tôt de l'intérêt des échanges commerciaux. Près de 27 p. 100 du produit national brut du Canada provient des échanges commerciaux, soit l'un des plus hauts pourcentages mondiaux. Mais quel est l'intérêt d'une telle politique? Fait-on du commerce pour le plaisir d'en faire? Le jeu n'en vaut pas la chandelle, si en fin de compte nous perdons des emplois. Et c'est bien ce que nous faisons. Nous exportons surtout des matières premières qui coûtent des emplois à notre industrie de transformation. Voilà ce que nous faisons alors que nous avons l'une des populations actives dont la croissance est l'une des plus rapides du monde. Il semble donc que notre politique commerciale actuelle soit complètement erronée. Le genre de politique que nous poursuivons en ce moment conviendrait à un pays à population extrêmement stable ou en déclin et non pas à un pays dont la population croît et a besoin d'emplois. Par conséquent, comme le chef de mon parti l'a fait remarquer, nous avons à présent le niveau de chômage le plus élevé depuis la grande crise, et vu son incapacité à trouver une politique commerciale adéquate on peut en tenir le gouvernement entièrement responsable.

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien) d'avoir invité deux députés de l'opposition, le député de Halton-Wentworth (M. Kempling) et moi-même, à accompagner dernièrement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) en mission commerciale en Russie. Cette expérience s'est révélée fort utile. Nous avons appris bien des choses. En dépit du fait que d'autres pays veulent commercer avec nous, nos prix nous ont pratiquement exclus des marchés étrangers. Nos prix ne

Politique commerciale du Canada

sont pas élevés seulement à cause du coût de la main-d'œuvre car il est des produits que nous essayons de vendre dont la fabrication n'exige pas beaucoup de main-d'œuvre. Nous avons constaté qu'il n'existait au Canada aucune entreprise suffisamment puissante pour assumer les risques que comporte l'invasion des marchés étrangers.

Il est difficile de constituer des consortiums d'hommes d'affaires canadiens, même si cela en intéresse certains. Il est difficile d'en constituer bien que le gouvernement ait partiellement garanti les transactions par le truchement de la Société pour l'expansion des exportations notamment. Les transactions sont garanties de cette façon grâce à l'établissement d'un crédit avec l'Union soviétique et celle-ci était toute disposée à acheter des biens au Canada. Nous avons pour la plupart pu constater que pour des raisons strictement personnelles, politiques ou amicales, l'Union soviétique veut traiter avec le Canada mais elle ne peut pas le faire; cela saute aux yeux. Pourtant le gouvernement a rejeté l'unique instrument à sa disposition susceptible de résoudre ce genre de problème.

• (1610)

En proposant la création de la Corporation de développement du Canada, notre parti espérait qu'elle compenserait la faiblesse du marché des capitaux et de l'esprit d'entreprise au Canada. Nous avions fait valoir à ce moment-là que le gouvernement devait se donner un instrument qui chapeauterait les industries et leur permettrait de prendre collectivement certains risques qu'elles auraient craint de prendre seules, sous la gouverne du gouvernement fédéral. Mais au lieu de cela, la CDC est devenue une sorte de tirelire où les investisseurs canadiens déposent leurs oboles pour en retirer des dividendes. Ce n'était pas la peine de se donner tant de mal car il existe nombre de caisses au Canada qui peuvent répondre à ce besoin. Ce qui nous manque, par contre, c'est un instrument qui nous permettrait d'aider l'industrie, de nous tailler une place sur les marchés étrangers, de prendre des risques et d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour concurrencer les sociétés internationales.

Monsieur l'Orateur, je voudrais proposer l'amendement suivant à la motion, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Qu'on modifie la motion en y insérant, après les mots «qu'elle le blâme», les mots suivants:

«de n'avoir pas mis au point le genre de politique commerciale la plus apte à maintenir un niveau d'emploi élevé. . .»

Le reste de l'énoncé reste tel quel. Pour nous, l'intérêt de faire du commerce sur les marchés internationaux est de créer des emplois pour les Canadiens. Il y a bien sûr d'autres avantages à cela. En tant que citoyens du monde, nous avons le devoir d'aider les autres pays. Si le commerce est un des moyens de le faire, alors mettons-nous à la tâche. Au Canada, nous avons le culte du commerce sans égard à ses conséquences, sans nous demander si nous en tirons profit ou s'il faudrait en modifier les conditions. Il est donc, selon moi, de la plus haute importance que cet amendement soit accepté, pour bien faire comprendre que la véritable raison d'existence des échanges commerciaux est la création des emplois dont les Canadiens ont un urgent besoin et dont la pénurie afflige actuellement notre société.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, lorsque je suis arrivé à la Chambre, j'ai appris, à mon grand regret, que les députés de l'autre